Syndicat Mixte Portuaire
Estuaire Royan Océan La Palmyre

Ports de Royan et Bonne Anse

Affaire suivie par : ***Laurent TOUVRON***
Maître de Port Principal
Tél : 06 19 42 09 03
Email : responsable.plaisance@port-royan.com

Royan, le mercredi 2 avril 2025

M. Pascal BIGLIARDO
Association LANSEETVOUS
Boulevard de la Plage
17570 LA PALMYRE

Objet : **Réponse à votre courrier en date du 10 mars 2025**

Monsieur Bigliardo,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier et de vos interrogations relatives au compte-rendu du Conseil Portuaire du 27 novembre dernier.

Concernant l'évocation du scénario de la fermeture du Port de la Palmyre, si celui-ci n'est évidemment pas souhaité ni même envisagé, et reste à ce jour peu probable, l'ensablement constaté chaque année, aussi imprévisible qu'ingérable, ne peut décemment pas l'exclure de manière définitive.

Tout est (et sera) fait pour que, dans les années à venir, le site de Bonne-Anse perdure dans les meilleures conditions de sécurité et de confort pour les usagers, plaisanciers et professionnels. J'en veux pour preuve les investissements importants identifiés qui permettraient de solutionner de manière pérenne les désordres constatés au niveau des digues intérieures du port de Bonne Anse.

Concernant l'installation d'un sous-compteur destiné à identifier les volumes d'eau dédiés aux sanitaires publics, mes services ont parfaitement conscience de cette situation et, bien évidemment, déjà pris en compte cet élément dans le cadre du projet de mise en place de sanitaires dédiés pour le personnel.

Pour répondre à votre interrogation relative à l'accès des personnes à mobilité réduite, plusieurs options ont été étudiées. Toutefois, la configuration du site complexifie l'identification et la mise en œuvre d'une solution satisfaisante. De plus, considérant la situation actuelle constatée de basculement des rideaux de palplanches engendrant un glissement des enrochements et un affaissement généralisé des talus situés en partie haute, il est indispensable que ces 2 chantiers soient étudiés et réalisés simultanément afin de proposer une solution d'accessibilité pérenne. Je vous confirme que nous avons demandé au Maitre d'œuvre d'étudier également ce point dans le cadre du projet global.

Syndicat Mixte Portuaire
Estuaire Royan Océan La Palmyre

Ports de Royan et Bonne Anse

Quant au groupe de réflexion consommations/facturations électricité, au regard des nombreux sujets à traiter et de la baisse significative du coût de l'énergie en 2025, je vous précise qu'il sera constitué et mis en place dès que possible, en lien avec les représentants des usagers des 2 sites portuaires.

Et enfin, vous sollicitez la participation à tous les groupes de travail ou projets impactant le port de Bonne Anse. Je vous rappelle que nous travaillons systématiquement avec vos représentants élus sur tous les sujets concernant la gestion et le développement des 2 sites portuaires. De plus, nous intégrons également, lorsqu'une consultation élargie est nécessaire, les représentants des associations nautiques locales. Je vous confirme donc que dans ce cadre votre structure sera également associée.

Nous espérons que ces quelques lignes apporteront des éléments de réponse à vos interrogations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président du Syndicat Mixte portuaire
Estuaire Royan Océan La Palmyre

Patrick MARENGO

1 rue de la Vieille Jetée - CS 90053 - 17201 Royan cedex
Tél. : 05.46.38.72.22
Site : www.port-royan.com Courriel : contact@port-royan.com
Siret : 200 077 097 00026 - Code APE : 8413Z